



Évaluation régionale dans la région du Cercle de feu

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE, 24 SEPTEMBRE 2024



Impact Assessment
Agency of Canada

Agence d'évaluation
d'impact du Canada

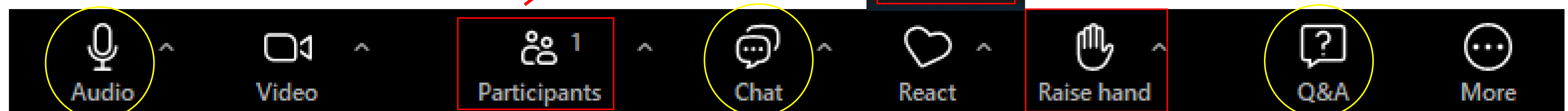
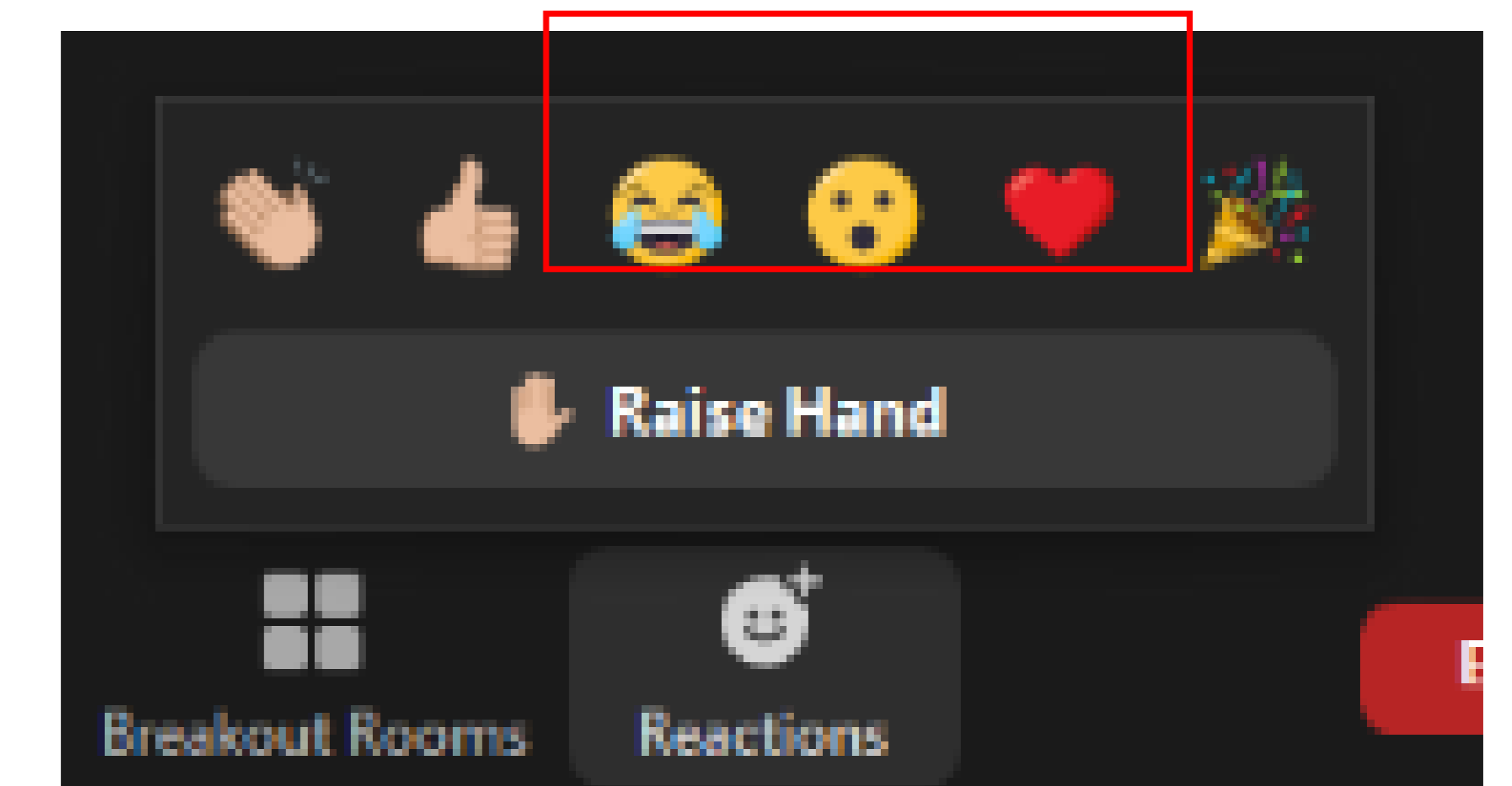
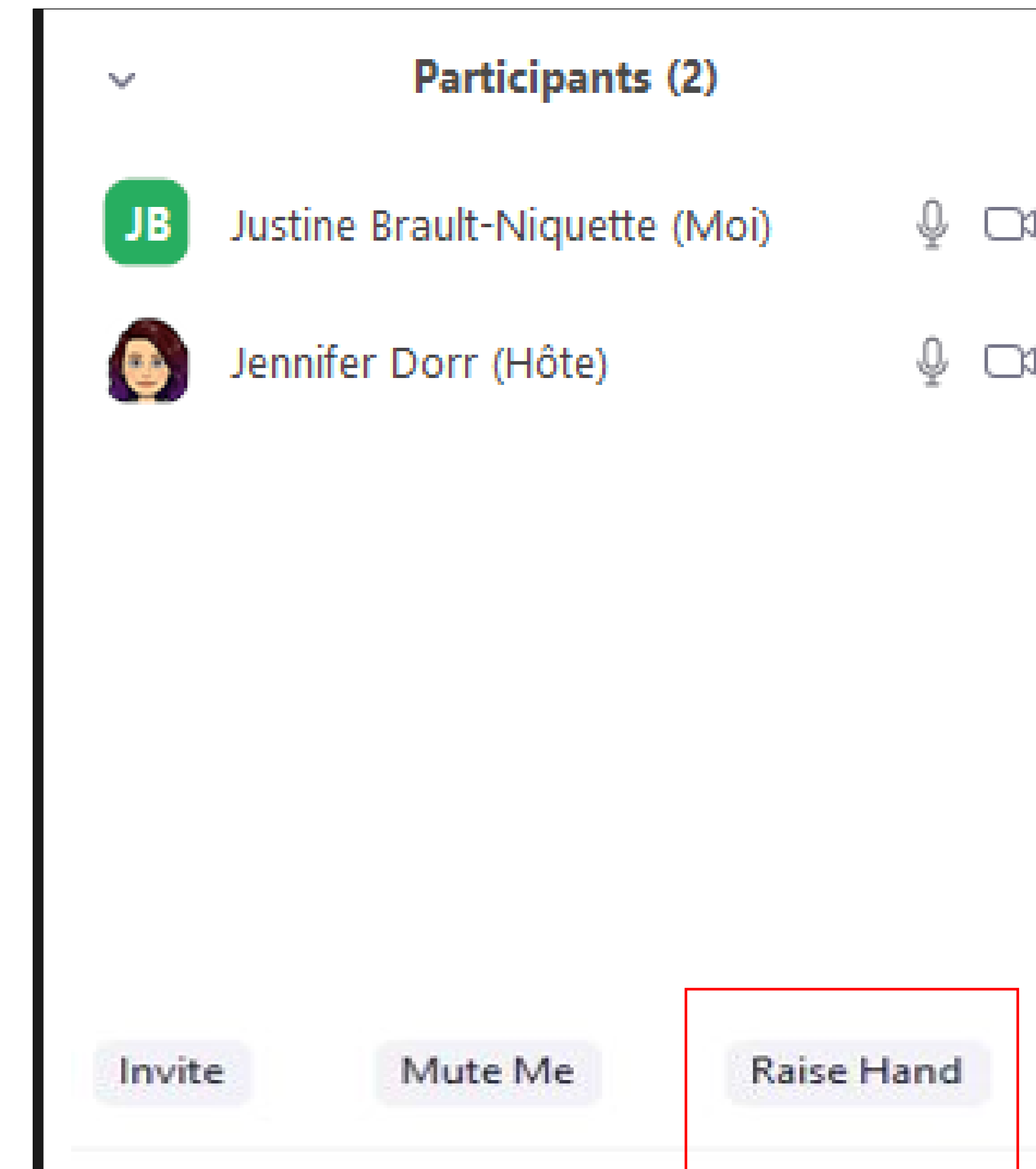
Canada

Reconnaissance territoriale



Pour participer

- Écrivez dans le clavardage, posez une question dans les Q et R ou utilisez la fonction « Lever la main ».
- Si vous participez à la séance par téléphone, appuyez sur « *9 » pour poser une question.
- Quand vous n'êtes pas en train de parler, veuillez désactiver votre microphone.

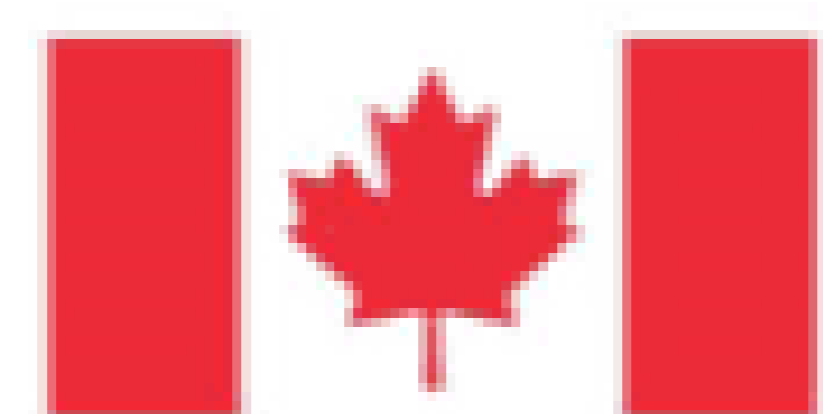


Aperçu de la séance

- Les évaluations d'impacts et les évaluations régionales
- Comment participer au processus d'évaluation régionale?
- Aperçu du mandat et de la structure opérationnelle
- Prochaines étapes
- Période de discussion et de questions

Qu'est-ce que l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC)?

- Organisme fédéral relevant du ministre de l'Environnement et du Changement climatique
- Réalise des évaluations d'impact fédérales des grands projets de développement, ainsi que des évaluations régionales et stratégiques en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact (LEI) au Canada, avec l'aide d'autres ministères fédéraux
- Responsable de la mobilisation du public



Impact Assessment
Agency of Canada

Agence d'évaluation
d'impact du Canada

Groupe de travail sur l'évaluation régionale

Qui sommes-nous?

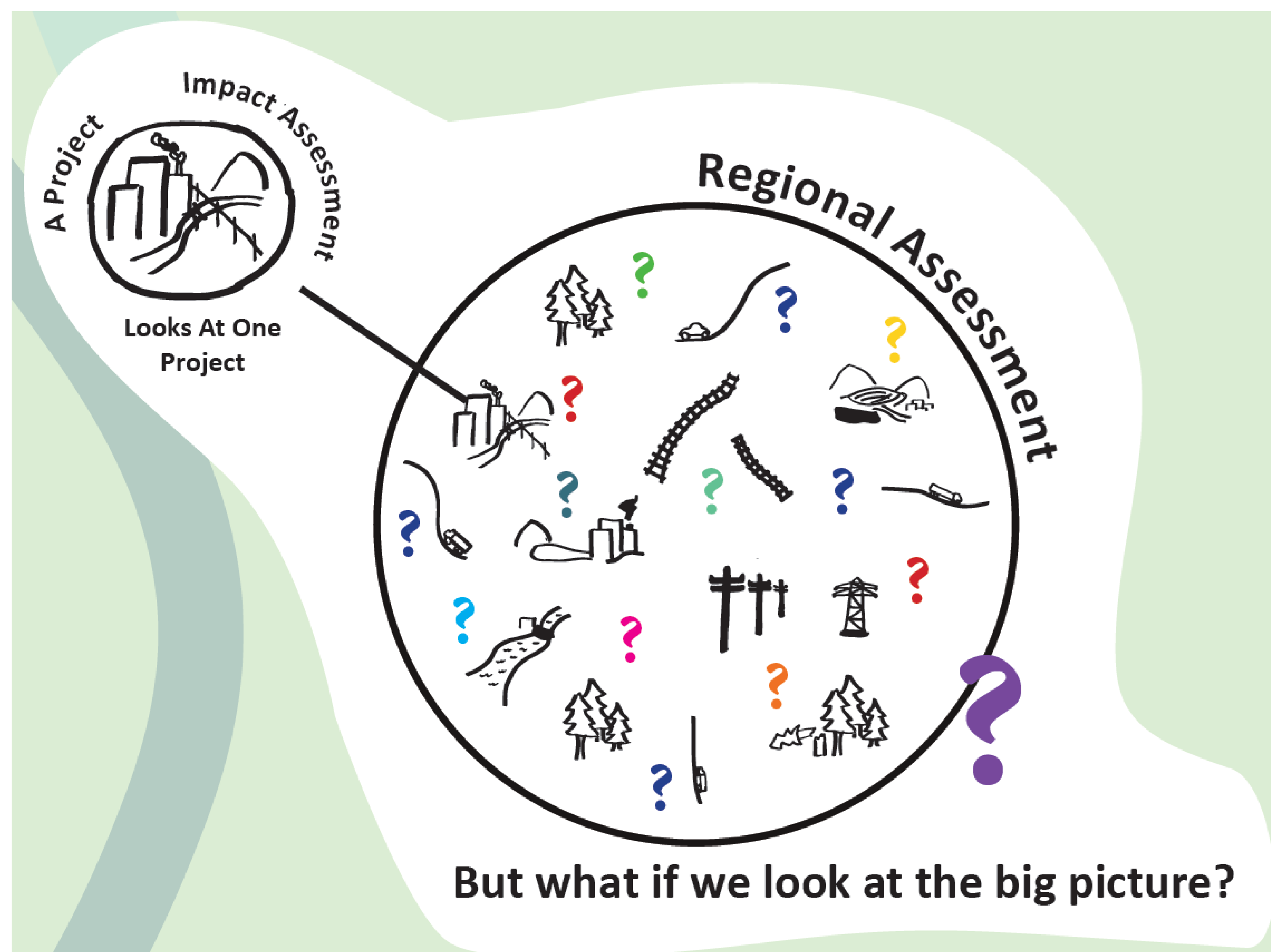
- Le groupe de travail est composé des collectivités autochtones partenaires suivantes:
 - Les Premières nations d'Aroland, de Attawapiskat, de Constance Lake, d'Eabametoong, de Fort Albany, de Ginoogaming, de Kashechewan, de Long Lake #58, de Marten Falls, des Cris de Missanabie, des Cris de Moose, de Neskantaga, de Nibinamik, de Webequie et de Weenusk.
- Les représentants communautaires qui sont membres du groupe de travail sur l'évaluation régionale ont été nommés par leur chef.
- Des représentants de l'agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC)

Qu'est-ce qu'une évaluation d'impact ?

- Outil de planification et de prise de décision pour les projets désignés au Canada qui :
 - évalue les effets positifs et négatifs potentiels relevant d'un domaine de compétence fédérale;
 - vise à atténuer les effets négatifs des projets et de renforcer leurs effets positifs



Qu'est-ce qu'une évaluation régionale?



- Les évaluations régionales ressemblent aux évaluations d'impact, mais avec une **portée beaucoup plus grande**.
- Les évaluations régionales **n'évaluent pas une seule proposition de développement**, mais les effets potentiels de multiples développements et activités (actuels et futurs) dans une région géographique donnée.
- L'accent est mis sur la planification à l'échelle régionale afin d'assurer **une utilisation durable des terres** et le développement des ressources sur de **longues périodes de temps**.
- Les articles 92 et 93 de la LEI autorisent le ministre de l'Environnement et du Changement climatique à établir des évaluations régionales d'une région donnée.

Participation du public au processus d'évaluation régionale

POURQUOI ET COMMENT PARTICIPER À UNE ÉVALUATION RÉGIONALE ?



Votre participation est importante

- Vos commentaires et préoccupations peuvent orienter et influencer l'évaluation régionale, en plus d'éclairer le groupe de travail.
- Vous pouvez :
 - cerner les enjeux importants pour vous et votre collectivité;
 - nous aider à comprendre le contexte régional dans lequel l'évaluation régionale aura lieu;
 - fournir des connaissances ou une expertise importantes;
 - influencer la conduite du processus en nous communiquant la façon dont vous souhaitez y participer.

Comment y participer?

- En prenant part à des séances d'information.
- Consultez le Registre canadien d'évaluation d'impact.
 - Utilisez la fonction « Présenter un commentaire » sur la page du projet : [Évaluation régionale dans la région du Cercle de feu \(iaac-aeic.gc.ca\)](#).
- Écrivez un courriel à l'AEIC à regionalrof-cdfregionale@iaac-aeic.gc.ca pour lui faire part de vos commentaires et de vos questions.
- Le Registre et notre boîte de réception acceptent les commentaires et les questions à tout moment pendant les périodes de consultation publique établies.

Pour vous tenir au courant, vous pouvez vous inscrire à la liste de distribution des projets en envoyant un courriel à regionalrof-cdfregionale@iaac-aeic.gc.ca ou vous abonner aux [notifications du Registre](#).

Le Registre canadien d'évaluation d'impact

Évaluation régionale dans la région du Cercle de feu







L'évaluation régionale sera réalisée dans une zone portant sur les gisements de minéraux du Cercle de feu, dans le nord de l'Ontario, à environ 540 km au nord-est de Thunder Bay. L'évaluation régionale vise à recueillir des renseignements et des données sur la région, à comprendre les effets potentiels des développements passés, présents et futurs dans la région du Cercle de feu, ainsi qu'à orienter et améliorer les futures évaluations d'impact. Les partenaires autochtones et l'Agence d'évaluation d'impact du Canada dirigent conjointement l'évaluation régionale et donneront aux communautés et organismes autochtones, aux gouvernements fédéral et provinciaux, aux organisations non gouvernementales et au public la possibilité d'y participer de manière significative.

[Plus](#)

Dernière mise à jour

4 septembre 2024 — Les partenaires autochtones et l'AEIC [invite les communautés, organisations et peuples autochtones ainsi que le public](#) à examiner la [version provisoire du mandat](#) pour la réalisation de l'évaluation régionale et à faire part de leurs commentaires d'ici le 14 octobre 2024. Les commentaires reçus seront utilisés pour finaliser le mandat de l'évaluation régionale.

Participer

-  **Présenter un commentaire**
-  **Voir les commentaires**
Total : 174
-  **Séances d'information**
-  **Aide financière aux participants**
-  **Formation**
-  **Tous les dossiers**
-  **S'abonner**

[Registre](#) [Menu](#)

[Ouvrir une session](#)

Recherche par mot-clé(s) ou numéro de référence

CHERCHER

Évaluation régionale dans la région du Cercle de feu

AVERTISSEMENT

L'utilisation de cet outil de présentation en ligne est volontaire et soumise aux [conditions d'utilisation](#). Pour présenter des informations ou des commentaires, vous devrez confirmer votre identité à l'aide d'une des méthodes de connexion sécurisée fournies.

Les informations présentées au moyen de cet outil doivent être conformes à la [Politique sur la présentation](#) et ne doivent pas contenir de renseignements confidentiels ou de contenu inapproprié.

Veuillez consulter les coordonnées indiquées sur la page de l'évaluation concernée pour découvrir d'autres moyens de présenter des informations.

[Présenter un commentaire](#)

[Visualiser les commentaires existants](#)



Mandat pour l'évaluation régionale

QU'EST-CE QU'UN MANDAT?

Contexte


- **Octobre, 2019** – La Première Nation d'Aroland recommande au ministre de l'Environnement et du Changement climatique qu'une évaluation régionale soit menée dans la région des basses terres de la Baie James.
- **Février 2020** - Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a déterminé qu'une évaluation régionale sera menée
- **Décembre 2021** – L'ébauche du mandat fédéral-provincial conjoint est publiée
- **2022** – Les chefs des communautés membres de Matawa et de Mushkegowuk ont recommandé une approche collective pour l'évaluation régionale
- **January 2023** - Le ministre rencontre les chefs des Premières Nations des territoires de Matawa et de Mushkegowuk pour discuter des exigences d'une évaluation régionale élaborée conjointement et pour s'engager dans un processus d'évaluation régionale codirigé.
- Le groupe de travail sur l'évaluation régionale est créé et se réunit régulièrement pour co-élaborer mandat.
- **4 septembre 2024** – La nouvelle ébauche du mandat est publiée pour une période de commentaires publique sur le Registre canadien d'évaluation d'impact.



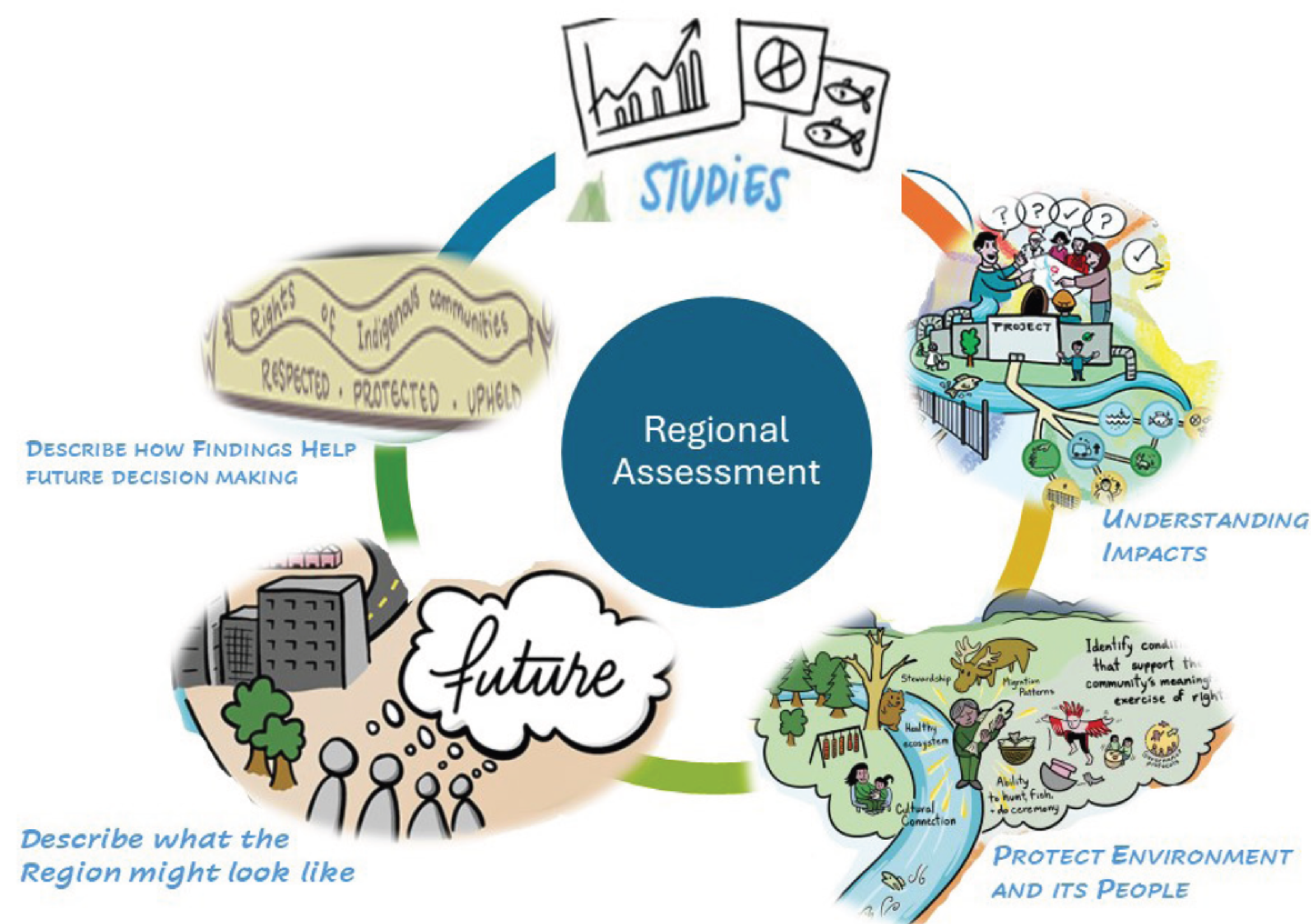
Apperçu

REGIONAL ASSESSMENT - RING OF FIRE AREA

DRAFT - FOR DISCUSSION PURPOSES ONLY



Qu'est-ce qu'un mandat?



- Le mandat est un document qui précise **qui** réalise l'évaluation régionale, **pourquoi**, les **objectifs** et le **processus** à suivre.
- Un mandat clarifie l'objet de l'évaluation régionale et assure une compréhension commune du groupe de travail qui la réalisera, y compris son **mandat** général et ses **fonctions**.
- Le mandat pour la région du Cercle de feu est le résultat d'une approche collaborative de nation à nation qui reflète les valeurs et les aspirations des Autochtones de la région ainsi que les priorités du gouvernement du Canada.

Guiding Principles

L'évaluation régionale:

- placera les valeurs, les intérêts et les priorités des Autochtones au premier plan du processus d'évaluation
- offrira des possibilités d'acquisition et de partage des connaissances
- veillera à ce que le processus de collecte et d'analyse des informations soit fondé sur une compréhension commune de la durabilité
- contribuera intentionnellement à une relation renouvelée entre le Canada et les Autochtones
- transparent et accessible
- maximisera les possibilités de participation significative des peuples et des collectivités autochtones
- veillera à ce que les partenaires des Premières Nations conservent le droit de contrôler l'accès à leurs connaissances traditionnelles
- sera collaborative et codirigé
- veillera à ce que les connaissances, coutumes et pratiques traditionnelles soient intégrées au processus d'évaluation régionale





Objet et objectifs

- Recueillir le savoir autochtone et d'autres informations générales sur la zone d'évaluation.
- Connaître les effets potentiels, y compris les **effets cumulatifs**, des activités de développement proposées dans la zone et de leurs infrastructures associées.
- Trouver des moyens d'atténuer les effets négatifs et de renforcer les effets positifs.
- **Orienter et améliorer** les futures évaluations d'impact et la prise de décision dans la région.

Les priorités en matière d'évaluation

Outre l'objet et les objectifs, les principales priorités de l'évaluation régionale sont les suivantes :

- **Mamaow'minoosewin:** Le bien-être de la collectivité
- **linakaanesiwin'minoosewin:** Le bien-être culturel et spirituel
- **Pimaatsiwin'minoosewin:** L'équité sociale et économique
- **Miisiwe'minoo'aakiiwin:** Les relations avec un environnement sain





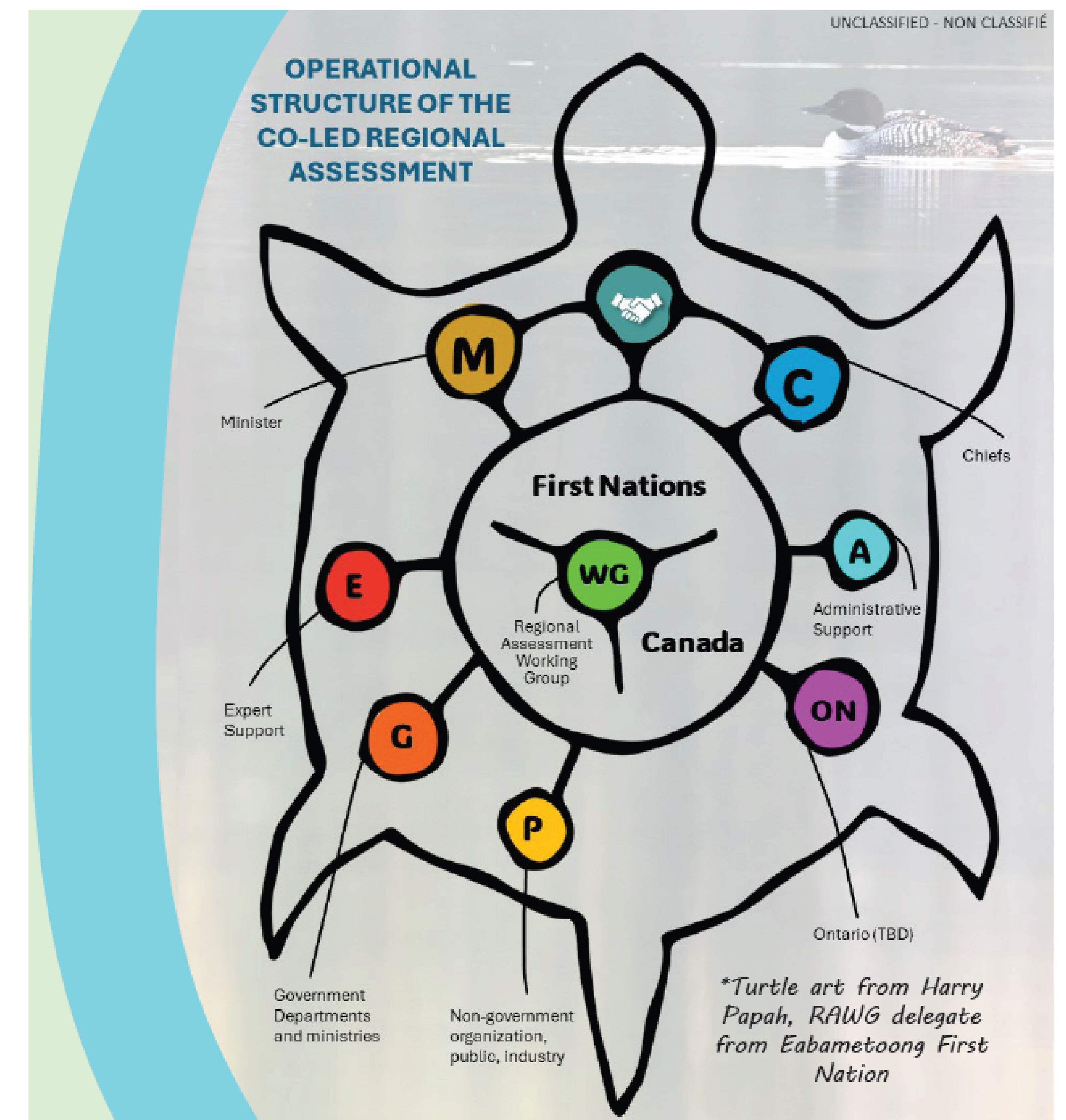
Structure opérationnelle

MANIÈRE DONT L'ÉVALUATION RÉGIONALE SERA EFFECTUÉE

Groupe de travail sur l'évaluation régionale

Le groupe de travail sera responsable de la réalisation de l'évaluation régionale. Le groupe de travail aura pour tâches :

- de collecter des renseignements et des connaissances, puis de les stocker sur une **plateforme accessible**;
- d'identifier les lacunes en matière d'information et de recommander la réalisation d'études supplémentaires;
- de présenter régulièrement des mises à jour aux chefs et à l'Agence;
- de rédiger un **rapport à l'intention des chefs et du ministre** qui présente les conclusions et les recommandations.



Collectivités autochtones



- L'évaluation régionale doit être **axée sur la collectivité** et inclure une participation significative des différentes collectivités des Premières Nations.
- Chaque Première Nation partenaire aura la possibilité de rédiger le chapitre concernant sa collectivité et son territoire traditionnel.

Soutien administrative & Chefs et ministre

- Le groupe de travail sera appuyé par le personnel des **conseils tribaux de Matawa et de Mushkegowuk** ainsi que par l'Agence, qui lui apporteront un soutien logistique, administratif et technique.
- **Les chefs et le ministre** veilleront à ce que le rapport final, une fois reçu, soit mis à la disposition de leur collectivité et du public.

Soutien des détenteurs de savoir et d'experts



- Les conseils et les renseignements des aînés autochtones, des détenteurs du savoir, des jeunes, des femmes autochtones et des membres de la collectivité seront sollicités.
- Le groupe de travail veillera à ce que les membres de la collectivité aient la possibilité de partager leurs connaissances et leur point de vue.
- On demandera également des renseignements et des conseils à des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, de l'industrie et des organisations non gouvernementales, ainsi qu'à des particuliers.
- De plus, on identifiera des experts par l'intermédiaire d'un **appel public** auquel les personnes intéressées pourront participer.



Rapport final

- Le rapport final contiendra une **description** de la manière dont l'évaluation a été réalisée, un **résumé** de la mobilisation du public et les **résultats** de l'évaluation.
- Le rapport sera traduit en **cri, ojibwé et oji-cri**, et des copies papier seront disponibles.
- Le rapport comprendra un chapitre sur chaque partenaire des Premières Nations, y compris des renseignements sur les **conditions actuelles**, ainsi que la **vision** et les **priorités** de la collectivité.

Prochaines étapes et rappels

- Présentez vos commentaires portant sur la version provisoire du mandat pour la réalisation de l'évaluation régionale avant le **14 octobre 14, 2024, à 23h59**
- Le groupe de travail examinera et considérera les commentaires reçus
- Une fois que le ministre et les chefs ont approuvé le mandat, la phase de conduite commencera

Coordonnées :

Agence d'évaluation d'impact du Canada
Évaluation régionale dans la région du Cercle de feu

160, rue Elgin, 22e étage, Ottawa (Ont.)

K1A 0H3

343-596-6844

regionalrof-cdfregionale@iaac-aeic.gc.ca

Relations avec les médias :

Media@iaac-aeic.gc.ca



Miigwetch

Thank you

Merci